

Guéret, le 7 mai 2020

Déconfinement : Modalités d'accueil des usagers dans les services de l'État

Avec la procédure de déconfinement, les services de l'État vont rouvrir au public à **partir du 13 mai 2020**, dans les conditions suivantes :

L'accueil physique des usagers pour la **Préfecture**, la Direction départementale des territoires (**DDT**) et la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (**DDCSPP**) sera à nouveau possible mais uniquement sur rendez-vous par téléphone via le numéro unique : **05 55 51 59 00**, joignable de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.

À la **Sous-Préfecture d'Aubusson**, l'accueil physique des usagers se fera également suite à la prise de rendez-vous téléphonique au numéro : 05 55 67 71 73 de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Pour l'Unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (**UD DIRECCTE**), l'accueil physique des usagers se fera par la prise de rendez-vous téléphonique au numéro : 05 87 50 44 00 de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

La Préfète tient à rappeler que si le port du masque n'est pas obligatoire pour les usagers accueillis dans les services il est néanmoins fortement recommandé.